

DÉPARTEMENT DU TARN  
ARRONDISSEMENT DE  
CASTRES



Parc Georges Spénale  
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
Tél : 05.63.40.22.00  
Email : [mairie@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:mairie@ville-saint-sulpice-81.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE D  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 Avril 2025**

**Délibération n° DL-250410-024**

**Objet :**

**Budget Annexe Lotissement Montauty**

**Compte administratif 2024**

Date de la convocation : 4 avril  
2025

Conseillers en exercice : 29  
Présents : 18  
Procurations 9

**Votants 26**

*(M. Raphaël BERNARDIN, Maire,  
ne prend pas part au vote)*

**Pour : 26**

**Vote à l'unanimité**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

**Présents :** M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoint - Mmes Bernadette MARC et Marie-Claude DRABEK, Mme Andrée GINOUX, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mmes Emmanuelle CARBONNE et Muriel PHILIPPE, M. Christian RIGAL, Mmes Nadia OULD AMER et Isabelle MANTEAU, M. Julien LASSALLE.

**Excusés :** M. Laurent SAADI (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), M. Jean-Pierre CABARET (procuration à Mme Bernadette MARC) M. Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), M. Christian JOUVE (procuration à Mme Emmanuelle CARBONNE), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), Mme Laurence SÉNÉGAS (procuration à Mme Nadia OULD AMER), M. Cédric PALLUEL (procuration à Mme Marie-Claude DRABEK), Mme Valérie BEAUD (procuration à Mme Hanane MAALLEM), M. Maxime LACOSTE (procuration à Mme Isabelle MANTEAU).

**Absents :** MM. Stéphane FILLION et Sébastien BROS.

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie MARCHAND

À la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Directeur du service Finances, Achats et Conseil Stratégique informe l'Assemblée que le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'Ordonnateur. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Lotissement Montauty.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'Ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes du Budget Annexe Lotissement Montauty de la Commune à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).



**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY  
EXERCICE 2024**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025  
Reçu en préfecture le 18/04/2025  
Publié le  
ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2024
REALISATIONS DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	199 017,27 €	239 392,12 €	40 374,85 €
	SECTION INVESTISSEMENT	16 953,61 €	17 017,08 €	63,47 €
REPORT 2023	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		8 013,97 €	
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	53 493,57 €		
RESULTAT 2024 AVEC REPORTS	SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		48 388,82 €	
	SECTION INVESTISSEMENT (001)	53 430,10 €		
RESTES A REALISER EN 2025	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	SECTION INVESTISSEMENT			
	<b>TOTAL RAR</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
				<b>SOLDE EXECUTION</b>
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	199 017,27 €	247 406,09 €	48 388,82 €
	SECTION INVESTISSEMENT	70 447,18 €	17 017,08 €	- 53 430,10 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>269 464,45 €</b>	<b>264 423,17 €</b>	<b>- 5 041,28 €</b>

**Compte administratif du budget annexe Lotissement Montauty 2024 par section et chapitres.**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	338 763,97 €	197 261,73 €	58,23%
66	Charges financières	1 790,00 €	1 707,19 €	95,37%
68	Dotations pour provisions et dépréciations	50,00 €	48,35 €	96,70%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>340 603,97 €</b>	<b>199 017,27 €</b>	<b>58,43%</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
002	Résultat d'exploitation reporté	8 013,97 €		0,00%
75	Autres produits de gestion courante	1 840,00 €	3,00 €	0,16%
77	Produits exceptionnels	330 750,00 €	239 389,12 €	72,38%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>340 603,97 €</b>	<b>239 392,12 €</b>	<b>70,28%</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	53 493,57 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00 €	16 953,61 €	99,73%
27	Autres immobilisations financières	11 220,00 €	- €	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>81 713,57 €</b>	<b>16 953,61 €</b>	<b>20,75%</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024	% de réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	53 493,57 €	- €	0,00%
27	Autres immobilisations financières	28 220,00 €	17 017,08 €	60,30%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>81 713,57 €</b>	<b>17 017,08 €</b>	<b>20,83%</b>

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

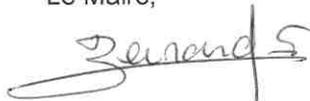
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL-250410-023 du 10 avril 2025 approuvant le Compte de gestion 2024 du Budget annexe du Lotissement de Montauty dressé par le Comptable Public ;
- Vu l'avis de la Commission Municipale « Administration Générale / Prévention / Sécurité du 25 mars 2025 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant que M. le Maire a quitté la séance et que l'Assemblée siège sous la Présidence de Mme Hanane MAALLEM, Première adjointe, qui soumet le point au vote de l'Assemblée, au titre de l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières, suffisamment justifiées et conforme au Compte de gestion du Comptable public ;
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte administratif et du Compte de gestion ;

### DÉCIDE

- D'adopter le Compte administratif 2024 du Budget Annexe Lotissement Montauty de la Commune arrêté comme ci-dessus ;
- De charger M. le Maire et M. le Comptable Public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

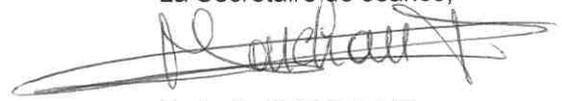
Le Maire,



Raphaël BERNARDIN



La Secrétaire de séance,



Nathalie MARCHAND



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

*« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».*

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune et de ses budgets annexes.

Le compte administratif 2024 retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par la Commune au cours de l'exercice.

La Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe dispose de 5 budgets :

- Le budget principal de la Commune,
- Le budget annexe de service public de gestion de l'assainissement,
- Le budget annexe de service public de Transport Urbain.
- Le budget annexe Lotissement Montauty,
- Le budget annexe de service public industriel commercial Energies Renouvelables.

### BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat, hors report 2023, se décomposant comme suit :

- **Section Investissement : - 468 702,34 €.**
- **Section de Fonctionnement : 952 000,59 €**

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2023 s'élève :

- **En section de Fonctionnement : 309 638,50 €**
- **En section d'Investissement : 358 794,06 €**

Le résultat d'exécution 2024 avec reports est excédentaire à hauteur de **1 151 730,81 €**.

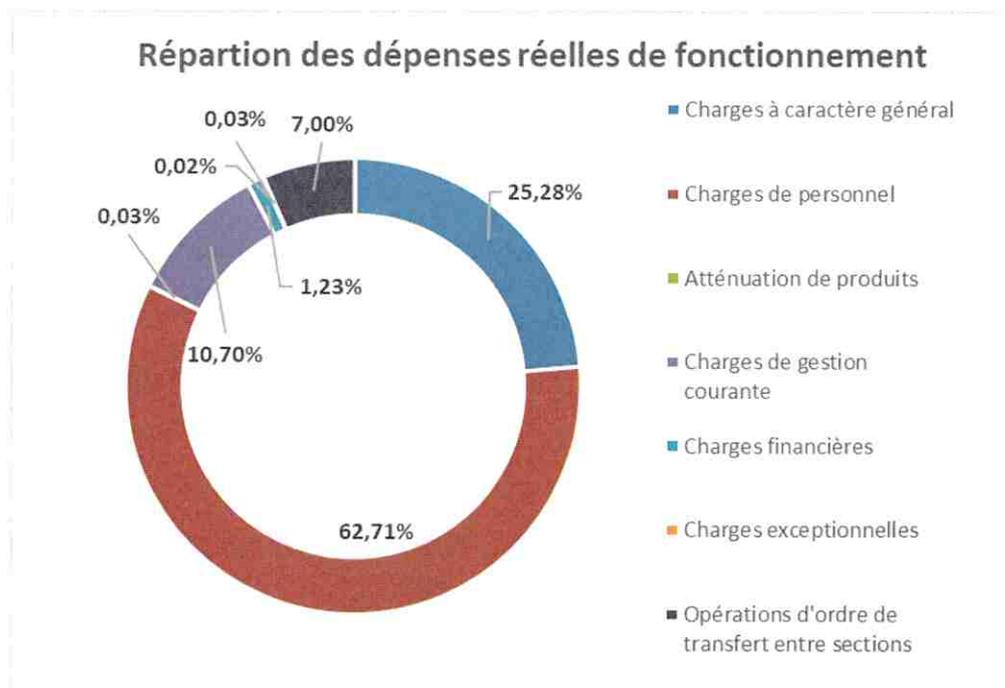
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### DEPENSES

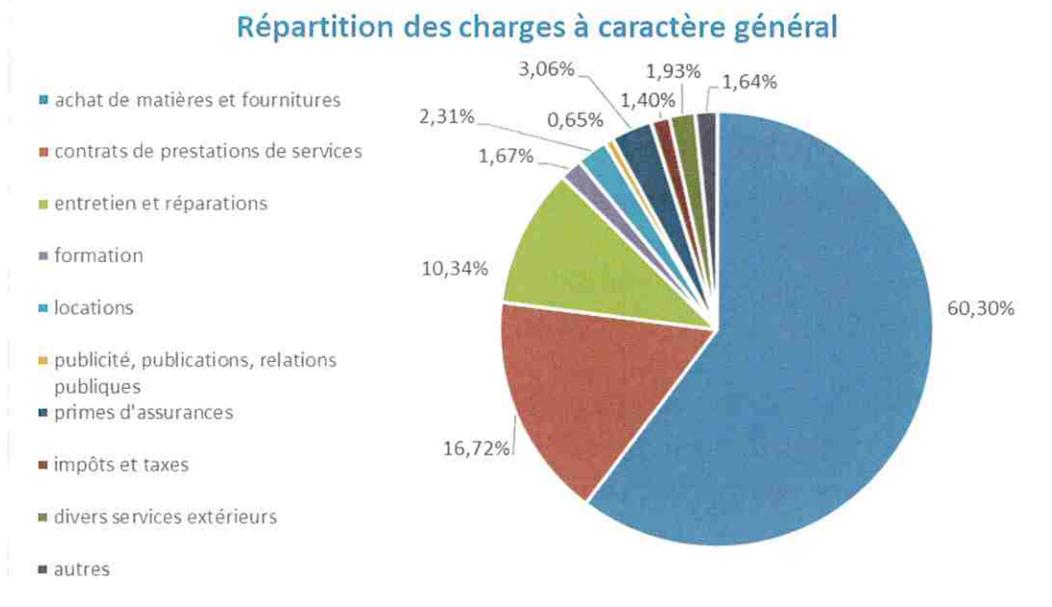
En 2024, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 11 276 436,10 €

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
011	Charges à caractère général	2 675 000,00 €	2 650 884,76 €	99,10%
012	Charges de personnel	6 900 000,00 €	6 576 273,96 €	95,31%
014	Atténuation de produits	5 000,00 €	3 506,00 €	70,12%
65	Charges de gestion courante	1 492 200,00 €	1 122 207,97 €	75,20%
66	Charges financières	132 000,00 €	128 502,28 €	97,35%
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	3 475,24 €	23,17%
68	Dotations aux provisions	25 000,00 €	2 179,67 €	8,72%
<b>TOTAL charges réelles de fonctionnement</b>		<b>11 244 200,00 €</b>	<b>10 487 029,88 €</b>	<b>93,27%</b>
023	Virement à la section d'investissement	797 538,50 €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	93,88%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 882 638,50 €</b>	<b>11 276 436,10 €</b>	<b>87,53%</b>



**Le chapitre 011**, charges à caractère général regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services. Il affiche une progression de 1,74% par rapport à 2023.

Les principales dépenses concernent les fluides, la restauration scolaire et l'entretien du patrimoine routier et bâtementaire. Près des ¾ des dépenses sont fortement impactées par la conjoncture et avec une forte exposition à l'inflation.



**Le chapitre 012**, charges de personnel, afficherait une hausse de + 2.047 % par rapport à 2023, à 6 576 000 €. Cette hausse a été plutôt maîtrisée en 2024 malgré l'impact des mesures de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat :

- Augmentation point indice + 1,5 % (sur 6 mois)
- Augmentation 5 pts indice / agent
- Prime pouvoir achat (50 %)
- Augmentation cotisation retraite CNRACL.

**Le chapitre 014** regroupe un reversement de droits de mutations suite à une exonération et à un dégrèvement de fiscalité directe d'un montant perçu à tort.

**Le chapitre 65**, autres charges de gestion courante, est en hausse de + 13,85 % par rapport à 2023 à 1 122 207,97 €.

Cette forte augmentation s'explique en grande partie par l'intégration sur ce chapitre des participations versées à Territoire d'Énergie 81 relatives au passage en LED de l'éclairage public et aux différents travaux menés sur l'éclairage public auparavant comptabilisé en section d'investissement. Cette charge supplémentaire a représenté en 2024 un montant de 104 000 €

Les autres dépenses du chapitre 65 se résument comme suit :

- Subvention aux associations : 273 360 €
- Participation CCAS : 220 000 €
- Subvention équilibre Transport Urbain : 187 000 €
- Participations organismes extérieurs, 180 582 €, dont :

- OGEC : 77 909 €
- FEDERTEP : 71 520 €
- SDET : 34 770 €
- Indemnité des élus : 138 372,67 €
- Créances admises en non-valeur ou éteintes : 10 157 €

**Le chapitre 66**, charges financières, présente le remboursement des intérêts des annuités des emprunts de la commune. Pour l'année 2024, l'annuité s'élève à 128 500,00 €.

**Le chapitre 67** intègre des charges exceptionnelles supportées par la commune, comme des prises en charge de remboursement de sinistres ou des annulations de titres sur exercices antérieurs. Le montant de ce chapitre pour 2024 est de 3 475,00 €.

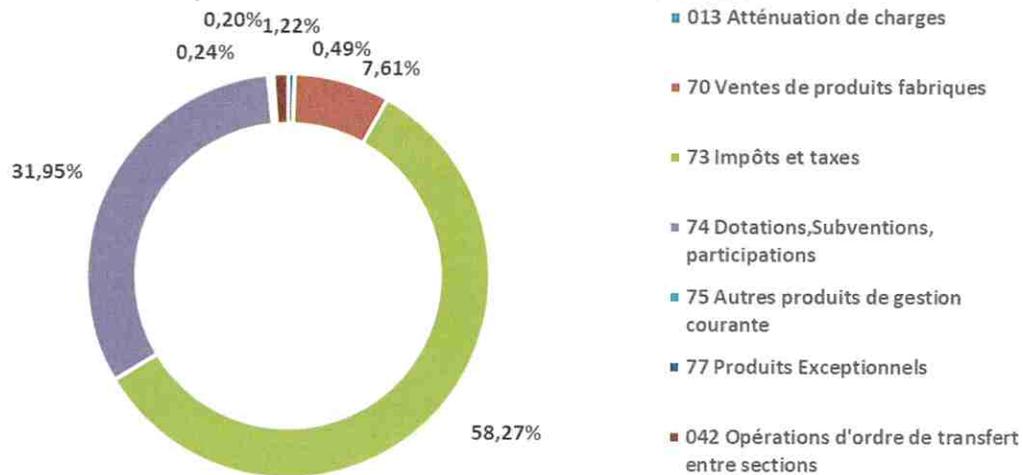
**Le chapitre 68**, correspondant à des dotations aux provisions, représente un montant de 2 179,67 € faisant référence à des créances non recouvrées à la fin de l'exercice 2024.

## RECETTES

Les produits de fonctionnement 2024 se sont élevés à 12 228 436,69 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
002	Résultat d'exploitation reporté	309 638,50 €		
013	Atténuation de charges	100 000,00 €	60 126,06 €	60,13%
70	Ventes de produits fabriques	925 000,00 €	930 285,23 €	100,57%
73	Impôts et taxes	7 147 342,00 €	7 125 158,93 €	99,69%
74	Dotations, Subventions, participations	4 074 608,00 €	3 906 380,42 €	95,87%
75	Autres produits de gestion courante	85 100,00 €	29 787,94 €	35,00%
76	Produits financiers	50,00 €	11,63 €	23,26%
77	Produits Exceptionnels	15 900,00 €	24 797,98 €	155,96%
78	Reprise sur provisions	5 000,00 €	3 123,23 €	
<b>TOTAL recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>12 662 638,50 €</b>	<b>12 079 671,42 €</b>	<b>95,40%</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	67,62%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 882 638,50 €</b>	<b>12 228 436,69 €</b>	<b>94,92%</b>

### Répartition Recettes de Fonctionnement



Le **chapitre 013**, qui correspond aux versements des indemnités journalières par la sécurité sociale ou notre organisme d'assurance du personnel, est sensiblement équivalent par rapport à 2023 faisant apparaître une stabilité dans les absences et dans le versement de certaines indemnités.

Le **chapitre 70** intègre les ventes des produits des services. L'exécution de l'année 2024 intègre une augmentation des recettes d'occupation du domaine public avec la perception de la redevance liée aux ombrières du complexe de Moletrincade, ainsi que la refacturation au CCAS des frais de personnel issus de la mutualisation des services administratifs.

Ce chapitre intègre également la refacturation des frais de gestion (personnel) du service d'assainissement ainsi que la refacturation à la Communauté de Communes des frais de mise à disposition du personnel et de locaux

Le **chapitre 73** regroupe les recettes liées à la fiscalité locale. L'année bénéficie de la revalorisation des bases de valeurs locatives pour le calcul de la taxe foncières sur les propriétés bâties à hauteur de + 2,83 % pour le territoire.

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATIE		TOTAL		EVOLUTION 2023/2024
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
BASES VALEURS LOCATIVES	551 591	530 291	10 407 414	10 702 245	84 045	88 552			
évolution		-3,86%		2,83%		5,36%			
TAUX 2024	11,76%	11,76%	61,53%	61,53%	120,74%	120,74%			
PRODUITS (fissage compris)	64 867 €	62 362 €	6 395 993 €	6 580 511 €	101 476 €	106 918 €	6 562 336 €	6 749 791 €	2,86%
EFFET COEFFICIENT CORRECTEUR			1 699 795 €	1 723 845 €			1 699 795 €	1 723 845 €	
PRODUIT	64 867 €	62 362 €	4 696 198 €	4 856 666 €	101 476 €	106 918 €	4 862 541 €	5 025 946 €	3,36%
évolution		-3,86%		3,42%		5,36%			

Avec le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants (23 792 €), le produit issu de la fiscalité locale représente 5 049 738,00 €, hors compensation de perte de taxe foncière sur les locaux professionnels (663 531,00 €, comptabilisé au chapitre 74).

En prenant en compte cette compensation, le produit fiscal augmente de 1,27 % par rapport à 2023 ce qui représente 71 000 € de recettes supplémentaires.

Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 2024 est stable et s'élève à 142 601 €.

Les droits de mutation sont dans la continuité de 2023, fortement impactés par le ralentissement du marché de l'immobilier dû à la hausse des taux de prêt. Le produit des droits de mutation est estimé à 282 750 € soit une baisse de 15 % par rapport à 2023 après déjà une diminution de 40 % par rapport à 2022.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes est identique à 2023 et s'élève à 1 271 108 €

La taxe sur la consommation finale d'électricité représente une recette de 250 385 €.

**Le chapitre 74** regroupant les recettes versées par l'Etat et les autres partenaires territoriaux s'élève à 3 900 000 € (+ 4,28 %).

La dotation globale de fonctionnement représente 2 146 527,00 € en hausse de 7,96 % (+ 158 204 €) par rapport à 2023.

Le fonds de concours en section de fonctionnement de la part de la Communauté de Communes Tarn Agout représente 398 550 €, somme identique à celle de 2023.

Les participations de la CAF s'élèvent à 595 800 €, en hausse par rapport à 2023, au regard de la mise en œuvre du nouveau projet éducatif et de jeunesse sur le territoire.

**Le chapitre 75** intègre les produits de gestions courantes tels que les remboursements des sinistres assurances qui ont représentés un peu plus de 29 000 € pour l'année 2024.

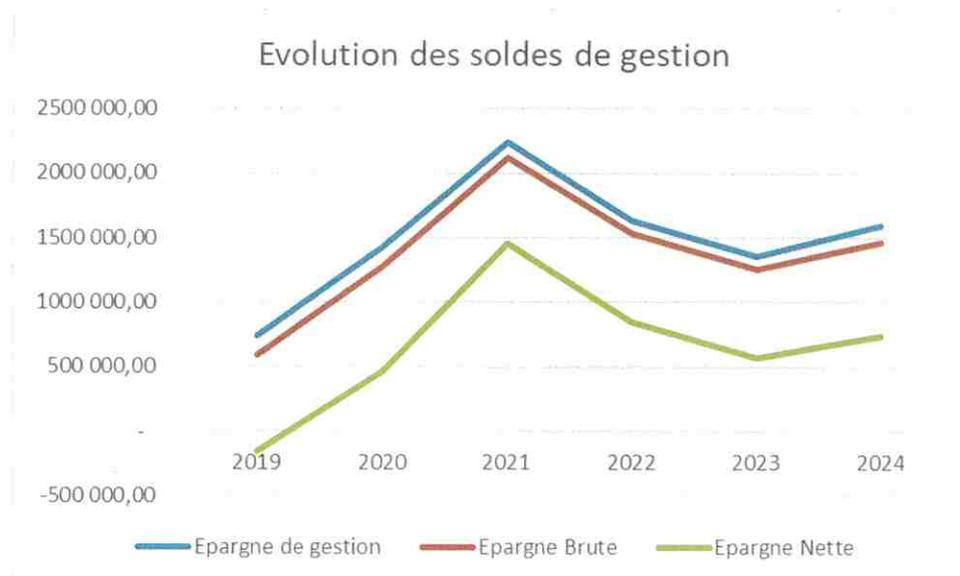
**Le chapitre 76** retrace la perception de 11,63 € de produits d'immobilisations financières.

**Le chapitre 77** répertorie les produits exceptionnels perçus par la Commune. Ils s'élèvent pour 2024 à 36 000 € correspondant notamment à :

- la cession d'immobilisations pour 5 900 €
- l'annulation de mandats émis sur exercices antérieurs : 18 897,98 €

**Le chapitre 042** concerne les opérations d'ordre budgétaire ne donnant pas lieux à un décaissement.

## LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE



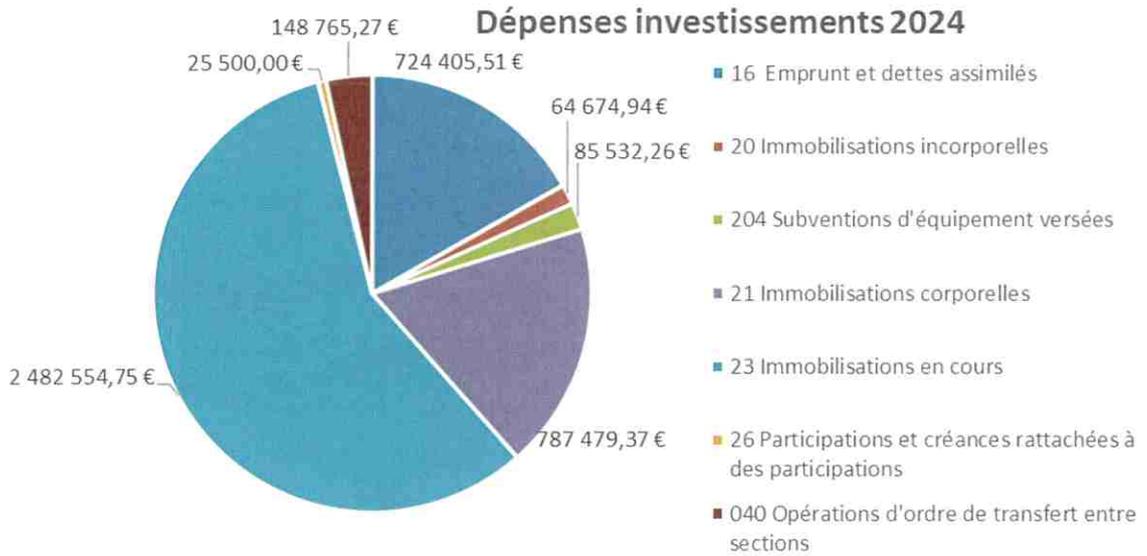
L'épargne nette dégagée de 740 125,26 € permet de venir financer à un bon niveau les dépenses d'équipements.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

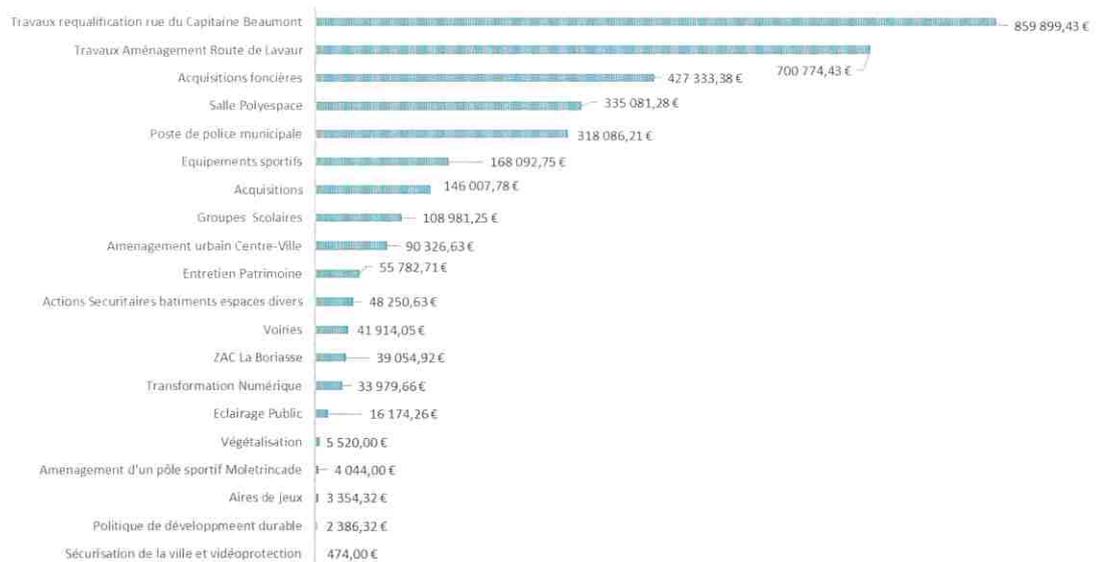
### DEPENSES

Les dépenses 2024 de la section d'investissement se sont élevées à 5 091 141,05 €

Chapitre	Libellé	BP +BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	solde d'exécution reporté	- €		
16	Emprunt et dettes assimilés	725 014,00 €	724 405,51 €	
20	Immobilisations incorporelles	175 000,00 €	64 674,94 €	36 984,00 €
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00 €	85 532,26 €	9 570,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 728 204,51 €	787 479,37 €	163 205,40 €
23	Immobilisations en cours	3 849 000,00 €	2 482 554,75 €	385 494,09 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	25 500,00 €	25 500,00 €	
27	Autres participations financières	20 000,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 942 718,51 €</b>	<b>5 091 141,05 €</b>	<b>595 253,49 €</b>



### MONTANT DES INVESTISSEMENTS PAR OPÉRATIONS



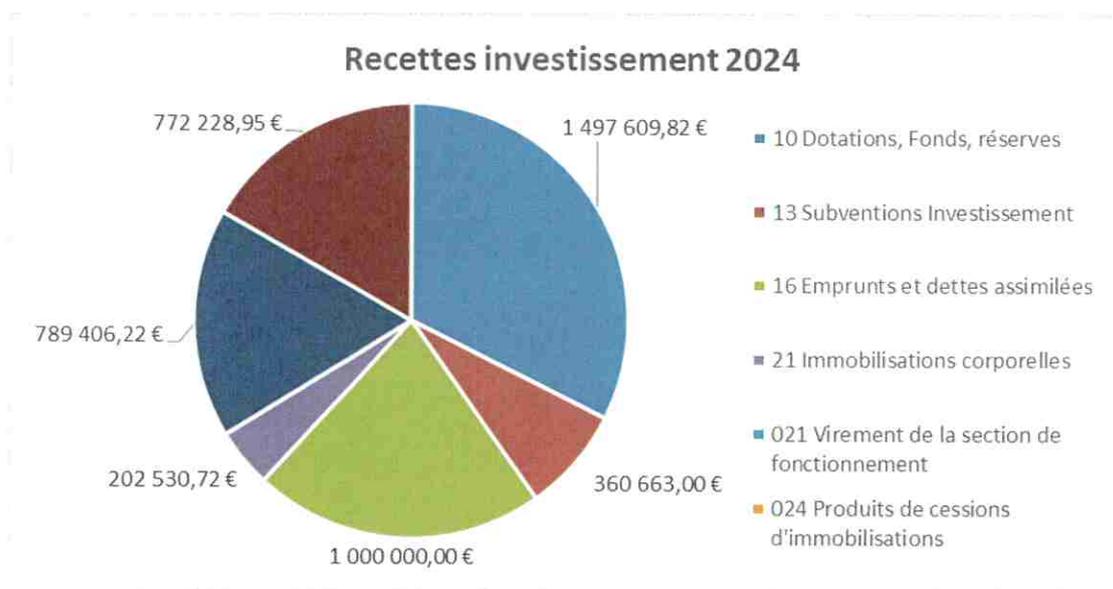
Hors dette, les dépenses d'équipement ont représenté en 2024, 3 420 241,32 € soit 25 %, soit 1400 €/hbts, des dépenses totales du budget principal soit une proportion inférieure de la répartition constatée en 2023 sur les communes de la strate 10 000- 30 000 habitants.

Les crédits inscrits au budget 2024 engagés dans la comptabilité mais non payés au 31 décembre 2024 sont distingués dans le compte administratif sous la dénomination « restes à réaliser ». Ainsi sont reportés de 2024 sur 2025, 595 253,49 €.

## RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 4 622 438,71 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	358 794,06 €		
10	Dotations, Fonds, réserves	1 480 000,00 €	1 497 609,82 €	
13	Subventions Investissement	1 706 385,95 €	360 663,00 €	783 722,05 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	- €	202 530,72 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	797 538,50 €	- €	
024	Produits de cessions d'immobilisations	759 100,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 942 718,51 €</b>	<b>4 622 438,71 €</b>	<b>783 722,05 €</b>



Les principales recettes d'investissements ont été constituées par :

- La taxe d'aménagement pour 322 530,88 €
- Des subventions pour 360 663,00 €
- L'affectation du résultat de 2023 pour 1 000 000 €
- Le Fond de compensation de la T.V.A pour 175 078,94 €.
- La Dotation aux amortissements pour 789 406,22 €

Afin de financer ses dépenses d'équipements la commune a souscrit en fin d'année un emprunt de 1 000 000 € sur une durée de 20 ans à un taux fixe de 3,28 %, auprès de l'Agence France Locale dont elle est désormais membre.

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2024 mais ont été notifiées par les différents partenaires financiers de la Commune, sont reportées sur l'exercice suivant. Ainsi, 783 722,05 € de recettes sont reportées de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025.

## BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le budget annexe assainissement, hors report, a un solde d'exécution excédentaire de 13 528 ,84 € en section de fonctionnement et en section d'investissement de 122 740,58 €.

La section de fonctionnement a vu notamment le paiement de l'accompagnement par un bureau d'études à la contractualisation et à la mise en place de la nouvelle délégation de service public de ce service.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
011	Charges à caractère général	100 000,00 €	43 825,12 €	43,83%	6,63%
012	Charges de personnel	60 000,00 €	59 644,98 €	99,41%	9,03%
66	Charges financières	36 500,00 €	34 225,61 €	93,77%	5,18%
67	Charges exceptionnelles	30 000,00 €	20 276,25 €	67,59%	3,07%
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	76,09%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 146 262,19 €</b>	<b>660 608,75 €</b>	<b>57,63%</b>	<b>100,00%</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
002	Résultat d'exploitation reporté	63 151,52 €			
70	Ventes de produits fabriqués	490 000,00 €	450 019,69 €	91,84%	66,75%
78	Reprise sur amortissements et provisions	- €	66,77 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 146 262,19 €</b>	<b>674 137,59 €</b>	<b>58,81%</b>	<b>100,00%</b>

En section d'investissement, l'année 2024 a été marquée par la finalisation des études d'acceptabilité sociale sur la réutilisation des eaux propres en sortie de station d'épuration. Le budget assainissement collectif a intégré également les travaux liés à cet objet réalisés dans le cadre du réaménagement de la Route de Lavaur.

La section d'investissement intègre le remboursement de l'annuité de capital de la dette de ce budget pour 135 544,17 €.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
13	Subventions Investissements	25 000,00 €	2 019,33 €	8,08%	0,35%
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00 €	135 544,17 €	96,82%	23,17%
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	11 400,00 €	11,40%	1,95%
21	Immobilisations corporelles	550 000,00 €	208 456,78 €	37,90%	35,64%
23	Immobilisations en cours	782 149,88 €	3 424,80 €	0,44%	0,59%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €	37,78%	38,31%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 590 260,55 €</b>	<b>584 896,21 €</b>	<b>22,58%</b>	<b>100,00%</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	546 998,36 €	- €	0,00%	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%	
13	Subventions Investissement	533 500,00 €	5 000,00 €	0,94%	0,71%
021	Virement de le section d'exploitation	- €	- €	#DIV/0!	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	71,03%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 590 260,55 €</b>	<b>707 636,79 €</b>	<b>27,32%</b>	<b>100,00%</b>

Les opérations d'ordres ont retracé des régularisations d'écritures d'amortissement sur les exercices antérieurs. Ces écritures ne donnent pas lieu à des décaissements de trésorerie.

## BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain est le budget permettant d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus du Sulpicien.

Les recettes propres du budget transport ont été de 12 257,41 € H.T. Elles représentent les ventes des tickets de transport.

Ce budget a été excédentaire en 2024 de 12 418,84 € grâce à la subvention d'équilibre de 187 000,00 € versée par le budget principal de la Commune.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	211 094,43 €	186 838,57 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>211 094,43 €</b>	<b>186 838,57 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
R002	Résultat exploitation reporté	11 094,43 €	- €
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	12 257,41 €
74	Dotations et Participations	187 000,00 €	187 000,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>211 094,43 €</b>	<b>199 257,41 €</b>

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY

L'exécution de ce budget a constaté en 2024 par la perception des échéances mensuelles de remboursement de la part des familles et de l'emprunt souscrit par la commune pour la réalisation des travaux.

Des écritures de régularisation de comptabilisation de TVA ont également été réalisées en 2024 en section de fonctionnement.

Le budget annexe « Lotissement Montauty » présente un solde d'exécution excédentaire en section de fonctionnement de 40 374,85 € et de 63,47 € en section d'investissement.

Avec la prise en compte des reports de l'année 2023, le résultat de clôture 2024 est de – 5 041,28 €.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	338 763,97 €	197 261,73 €
66	Charges financières	1 790,00 €	1 707,19 €
68	Dotations pour provisions et dépréciations	50,00 €	48,35 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>340 603,97 €</b>	<b>199 017,27 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
002	Résultat d'exploitation reporté	8 013,97 €	
75	Autres produits de gestion courante	1 840,00 €	3,00 €
77	Produits exceptionnels	330 750,00 €	239 389,12 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>340 603,97 €</b>	<b>239 392,12 €</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	53 493,57 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00 €	16 953,61 €
27	Autres immobilisations financières	11 220,00 €	- €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>81 713,57 €</b>	<b>16 953,61 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	53 493,57 €	- €
27	Autres immobilisations financières	28 220,00 €	17 017,08 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>81 713,57 €</b>	<b>17 017,08 €</b>

## **BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES**

Afin d'autoconsommer l'énergie électrique produite par les toitures des bâtiments publics et revendre le surplus de production, la Commune a créé en 2023 un budget annexe de service Public Industriel et Commercial (SPIC) « Energies Renouvelables ».

L'année 2024 a vu le commencement des travaux de réalisation de ces opérations sur les toitures des bâtiments du centre technique municipal et de l'espace Auguste Milhès.

Une étude sur la réalisation d'un réseau de chaleur urbain a également été engagé fin 2024.

Le SPIC Energies Renouvelables présente pour 2024 un solde de la section d'investissement déficitaire de 43 064,51 € et de 542 362,24 € si nous prenons en compte les dépenses engagées qui donneront lieu à une fin de réalisation en 2025.

Afin de permettre le financement de cette opération un emprunt de 825 000 € sur une durée de 20 ans au taux de 3,5 % assortie d'une phase de mobilisation de 2 ans a été conclu fin 2024 avec l'Agence France Locale.

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	25 250,00 €	- €	0,00%
012	Charges de personnel	20 000,00 €	- €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 250,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
77	Produits exceptionnels	50 250,00 €	- €	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 250,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	20 035,00 €	- €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00 €	1 490,64 €	3,31%
23	Immobilisations en cours	990 000,00 €	41 573,87 €	4,20%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 055 035,00 €</b>	<b>43 064,51 €</b>	<b>4,08%</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
13	Subventions Investissements	16 000,00 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 039 035,00 €	- €	0,00%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 055 035,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - CA - 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Vu pour être annexé à la délibération  
n° DL-250410-024 du 10/04/2025  
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025  
Le Maire  
Raphaël BERNARDIN



**COMMUNE : SAINT-SULPICE LA POINTE (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE (M57)

Numéro SIRET : 21810271300185

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

**M. 57**

<p><b>Compte administratif</b> <b>Voté par nature</b></p>
---

BUDGET : LOTISSEMENT MONTAUTY (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	65
B7.9 - Autres engagements reçus	66
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	67
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	68
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	76
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	77
B13 - Opérations liées aux cessions	78
B14 - Etat des travaux en régie	80
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	81
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	82
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	87
C2.1 - Situation des AP	88
C2.2 - Situation des AE	89
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	93
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	97
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	98
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	99
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	100
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	101
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	102
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	104
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	105
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	106
D4 - Gestion des fonds européens	107
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	108
D6 - Actions de formation des élus	109
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	110
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	111
D9 - Identification des flux croisés	112
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	113
D11 - Décisions en matière de taux	117
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	118
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	119
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	121
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	122
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	123
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	124

## V - Arrêté et signatures

### A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations.

la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>1</b>
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis	Times émis	Reprises - déduites exercice antérieur	Résultat au solde (A)
TOTAL DU BUDGET	219 079,88	(1) 256 409,20	-37 329,32
Investissement	16 953,61	17 017,08 (2)	-53 483,57 A2
Dont 1068	0,00	0,00	-53 483,57
Fonctionnement	199 017,27	239 392,12 (3)	26 427,61 A3
			66 862,46

RESTES A REALISER (4)			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	(5)
TOTAL des PAR	I + II	0,00	0,00
Investissement	I	0,00	0,00
Fonctionnement	II	0,00	0,00
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
(6)	(9)
TOTAL	13 372,36
Investissement	-53 483,57
Fonctionnement	66 862,46

(1) Indique le signe - l'élément - recouvre, et le caractère - déduction  
 (2) Indique le signe - l'élément - recouvre, et le caractère - déduction  
 (3) Indique le signe - l'élément - recouvre, et le caractère - déduction  
 (4) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024  
 (5) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024  
 (6) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024  
 (7) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024  
 (8) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024  
 (9) Montants des dépenses et des recettes au 31/12/2024

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>1</b>
EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES	C2

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Opé de liaison - affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>		
011	Charges à caractère général (4)	(1) 0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) - Signif des notes à réaliser dans le cadre de la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au DS M-1.  
 (2) Suivant le niveau de vote rendu par l'assemblée délibérante.  
 (3) Montants des dépenses imputées au chapitre 018.  
 (4) Montants des dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT**

B1

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(Y compris les restes à réaliser N-1)

Libellé	Mandats	Titres
8 RSA	0,00	0,00
Subventions d'investissement (recus) (sauf 138) (1)		0,00
Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (Y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (Y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (Y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (Y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (Y compris opérations) (1)	0,00	0,00
23		
<b>Total des réalisations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	16 953,61	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (6)	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (1)	0,00	17 017,08
<b>Total des réalisations financières</b>	<b>16 953,61</b>	<b>17 017,08</b>
45... Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>	<b>16 953,61</b>	<b>17 017,08</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 953,61</b>	<b>17 017,08</b>
I + III	II + IV	

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	53 493,57	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>70 447,18</b>	II + IV + V + VII	<b>17 017,08</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-53 430,10</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018  
 (2) Saut 105, 166 et 1649  
 (3) Encadrement; le chapitre 22 résume les transferts d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En contre, à l'encre, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (4) Encadrement, sauf 108  
 (5) Encadrement, détail du 138  
 (6) A être uniquement lorsque la collectivité affecte une dotation valide en espèces au profit d'un service public non personnalisé ou elle crée.  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-85)  
 (8) D1/D40 = RF/D42; R1/D40 = DF/D42; D1/D41 = R1/D41  
 (9) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.  
 (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT**

B2

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**

(Y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	OPERATIONS REELLES ET MIXTES	TITRES EMIS
011 Charges à caractère général (1)	197 261,73	70 Prod. services; domaine, ventes diverses
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	731 Fiscalité locale
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotation et participations (1)
014 Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)
016 APA	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES
Total dépenses de gestion des services	197 261,73	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES
66 Charges financières	1 707,19	76 Produits financiers
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)
68 Dotations aux provisions, dépréciations (sem-budgétaires) (1)	4835	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>199 017,27</b>	<b>239 392,12</b>

**OPERATIONS D'ORDRE (2)**

042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre inférieur de la section	0,00	043 Opérations ordre inférieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>199 017,27</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>239 392,12</b>

**RESULTAT REPORTE DE N-1**

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	26 427,61
<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>199 017,27</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>265 819,73</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>					<b>66 802,46</b>

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015 et 017  
 (2) DF/D42 = R1/D42; RF/D42 = D1/D42; DF/D43 = RF/D43  
 (3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II - PRESENTATION GENERALE		II	
BALANCE GENERALE - DEPENSES		C1	

	MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)		TOTAL Réalisé
	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	
<b>INVESTISSEMENT</b>	0,00	0,00	0,00
Donations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 11688 non budgétaires)	16 953,61	0,00	16 953,61
Cycle de location - affectation (BA, régie)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
Neutral et régularisations		0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
25 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (Véhicules)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rap. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
<b>Depenses d'investissement - Total</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté			
			<b>53 493,57</b>

	MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)		TOTAL Réalisé
	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	197 261,73	0,00	197 261,73
011 Charges à caractère général (9)	0,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6566) (9)	0,00	0,00	0,00
6566 Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 707,19	0,00	1 707,19
66 Charges financières (9)	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	48,35	0,00	48,35
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou distockage)	0,00	0,00	0,00
<b>Depenses de fonctionnement - Total</b>	<b>199 017,27</b>	<b>0,00</b>	<b>199 017,27</b>
Pour information D 002 Résultat négatif reporté			
			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir le lien des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Hors chapitres opérationnels.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en V.85).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une cession totale au profit d'un service public doté de la suite autonome financière.

(8) A valider uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

**II - PRESENTATION GENERALE**  
**BALANCE GENERALE - RECETTES**

**II**  
**C2**

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (recptes) (3)	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilés (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
Copie de liaison : affectation (BA, Végie)	0,00	0,00	0,00
Neutral et régularisations		0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (3) (6)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
RSA	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières (3)	17 017,08	0,00	17 017,08
Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rcp, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>17 017,08</b>
<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>			<b>0,00</b>

	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	3,00	0,00	3,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	239 389,12	0,00	239 389,12
78 Reprises sur amassements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>239 392,12</b>	<b>0,00</b>	<b>239 392,12</b>
<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>			<b>26 427,61</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre sur l'annexion budgétaire et comptable M-57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public créé de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

LE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUDY - CA - 2024

SECTION DIVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

III

Chapitre	Credits ouverts par voie législative	Realisations Moyennes émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
018 FGA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions en cours (204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (encl. 23)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Toutil des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dividendes, fonds émis et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes financières (encl. 16)	17 000,00	16 953,61	0,00	46,39	0,00	16 953,61
18 Cote de hausse - allocation (SA, Nég)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	11 220,00	0,00	0,00	11 220,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
46 Charges d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
040 Opérations courtes (encl. 040)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations journalières (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution budgétaire reports</b>	<b>53 483,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>81 713,57</b>	<b>70 447,18</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>

(1) Dotation régionale pour entreprises  
(2) Crédits sans emploi - crédits ouverts - annulation - état au 31/12  
(3) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(4) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(5) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(6) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(7) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(8) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(9) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(10) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(11) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(12) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(13) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(14) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(15) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(16) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(17) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(18) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(19) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(20) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(21) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(22) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(23) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(24) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(25) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(26) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(27) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(28) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(29) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(30) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(31) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(32) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(33) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(34) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(35) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(36) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(37) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(38) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(39) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(40) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(41) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(42) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(43) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(44) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(45) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(46) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(47) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(48) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(49) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(50) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(51) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(52) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(53) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(54) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(55) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(56) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(57) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(58) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(59) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(60) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(61) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(62) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(63) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(64) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(65) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(66) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(67) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(68) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(69) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(70) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(71) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(72) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(73) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(74) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(75) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(76) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(77) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(78) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(79) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(80) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(81) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(82) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(83) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(84) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(85) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(86) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(87) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(88) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(89) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(90) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(91) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(92) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(93) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(94) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(95) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(96) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(97) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(98) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(99) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)  
(100) Voir l'état de la 1ère loi de finances rectificative (Équipement)

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUDY - CA - 2024

LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

III - ADOPTION DU CA  
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chapitre	Credits ouverts (pp. 208 + 209.1a)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>	<b>81 713,57</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>64 696,49</b>
018	103A	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 130)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16495, 165, 166 et 168) (non budgétaires)	53 493,57	0,00	53 493,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cession (sauf 232)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>53 493,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 493,57</b>
10	Dons, legs, fondations et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Auxiliaires subventionnés	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16495, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
16	Cofinancements et dettes assimilées (hors 16495, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
36	Prêts et avances	0,00	0,00	0,00
36	Prêts et avances à caractère remboursable	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 220,00	17 017,08	11 202,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>28 220,00</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>11 202,92</b>
45	Chargement d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes totales</b>	<b>81 713,57</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>64 696,49</b>
027	Virement des sections de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00
040	Opérations autres (sauf 041) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information : 1001 Solde d'exécution positif reports</b>	<b>81 713,57</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>64 696,49</b>

(1) Recettes perçues en nature  
(2) Recettes perçues en espèces - addition  
(3) Pour être de 50 pour 100, la somme des opérations pour compte de tiers  
(4) Pour réduire l'excédent de budget versé en faveur du budget d'équilibre de l'exercice (hors addition)  
(5) 0,00 addition - crédits de budget versés en faveur du budget d'équilibre de l'exercice (hors addition)  
(6) Les articles 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024  
(1) Recettes perçues en nature  
(2) Recettes perçues en espèces - addition  
(3) Pour être de 50 pour 100, la somme des opérations pour compte de tiers  
(4) Pour réduire l'excédent de budget versé en faveur du budget d'équilibre de l'exercice (hors addition)  
(5) 0,00 addition - crédits de budget versés en faveur du budget d'équilibre de l'exercice (hors addition)  
(6) Les articles 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (par titre + ann. n-1)	Realisations Mandats emis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, dans le cadre d'une AP	Pour information, hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
018 HSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immodaliations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immodaliations reçues en affectations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immodaliations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des opérations d'équipement (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non budgétaire)	17 000,00	16 953,61	0,00	46,39	0,00	16 953,61
1641 Emprunts en euros	17 000,00	16 953,61	0,00	46,39	0,00	16 953,61
18 Cofinancements et avances remboursables (sauf 1844-1845)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immodaliations financières	11 220,00	0,00	0,00	11 220,00	0,00	0,00
2744 Cofinancements, prêts, fonds privés	11 220,00	0,00	0,00	11 220,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>28 220,00</b>	<b>16 953,61</b>	<b>0,00</b>	<b>11 266,39</b>	<b>0,00</b>	<b>16 953,61</b>
040 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Charges financières (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043 Charges patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Page 21

Page 22

SAINT-SULPICE LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

(1) Détailler les articles budgétaires par les entités.  
 (2) Dépenses engagées non mandatées - réalisation - (M4) et (3) (2)  
 (3) Crédits sans emploi - crédits virements - réalisation - (M4) et (3) (2)  
 (4) Voir l'art. L.421-7 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) 1° y compris les opérations pour compte de tiers.  
 (6) 2° y compris les opérations pour compte de tiers.  
 (7) Autres opérations financières en fait figure et (M4) et (M4) (2) + (M4) des opérations d'investissement.  
 (8) (2) déduction du compte des opérations d'ordre (M4) et (M4) (2).  
 (9) Le chapitre 204 - Subventions d'équipement versées - est la charge générale supportant le compte 204 et (2) (4).

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié @

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

III - ADOPTION DU CA  
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Operation	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Credits ouverts (AP + VAE + SAU (N°1))	Restations Moyens affectés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits engagés (3)	Compt. des réalisations	Pour informations, réalisations prises dans le cadre d'une AP	Pour informations, réalisations prises hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Crédits et engagements ouverts (opération d'équipement en référence à une AP)  
(2) Crédits à réaliser  
(3) Crédits sans affecter - crédits annulés - annulations - total au 31/12

SAINTE-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

III - ADOPTION DU CA  
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne constitue pas d'information.

Cet état ne contient pas d'information.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III  
A3.3

SAINTE-SULPICE LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III  
A3

SAINTE-SULPICE LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Credite ouverte (M = 1000 000,00)	Réalisation Titres souscrits	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credite sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>	<b>81 713,57</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>64 696,49</b>
010	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	53 493,57	0,00	53 493,57
1687/46	Dotations - Autres communes	53 493,57	0,00	53 493,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2041 (5))	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>53 493,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 493,57</b>
10	Dotations, hors dotés et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non versées	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1644), 105 et 150)	0,00	0,00	0,00
18	Cote de mise en affectation (1844)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et dettes financières	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 220,00	17 017,08	11 202,92
2704	Charges participatives, pers. sans priv.	28 220,00	17 017,08	11 202,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>28 220,00</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>11 202,92</b>
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes totales</b>	<b>81 713,57</b>	<b>17 017,08</b>	<b>0,00</b>	<b>64 696,49</b>
021	Variation de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérations autres transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ministère des finances, tableau synthétique de la loi de finances.

(8) Les articles 13, 20, 26 et 27 du présent règlement de fonctionnement ont été adoptés à l'unanimité par le conseil d'administration le 18/04/2025.  
 (9) Aucune modification n'a été apportée au règlement de fonctionnement.  
 (10) Le présent règlement de fonctionnement est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 18/04/2025.  
 (11) Le présent règlement de fonctionnement est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 18/04/2025.

III - ADOPTION DU CA  
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Credits ouverts sur l'exercice (N)	Realisations Moyens versés	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre de l'année N	Pour information réalisations gérées hors N
	<b>TOTAL</b>	<b>340 003,97</b>	<b>198 880,06</b>	<b>137,21</b>	<b>0,00</b>	<b>141 588,70</b>	<b>198 017,27</b>	<b>198 017,27</b>
011	Charges à caractère général (3)	338 703,97	197 261,73	0,00	0,00	141 502,24	197 261,73	197 261,73
012	Charges de personnel en titre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RSM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (hors 656) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>338 703,97</b>	<b>197 261,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>141 502,24</b>	<b>197 261,73</b>	<b>197 261,73</b>
06	Charges financières	1 750,00	1 558,98	137,21	0,00	82,81	1 707,19	1 707,19
07	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, participations, réserves (3)	50,00	48,35	0,00	0,00	1,65	48,35	48,35
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 800,00</b>	<b>1 607,33</b>	<b>137,21</b>	<b>0,00</b>	<b>84,46</b>	<b>1 755,54</b>	<b>1 755,54</b>
023	Virement à la section	0,00	0,00		0,00			
042	Opérations entre budget entre sections (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre budgets de la section	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information : 002 Dotatif de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>						
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>340 003,97</b>	<b>198 880,06</b>	<b>137,21</b>	<b>0,00</b>	<b>141 588,70</b>	<b>198 017,27</b>	<b>198 017,27</b>

DE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULT - CA - 2024

SAINT-AU-PIEC LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULT - CA - 2024

III - ADOPTION DU CA  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III  
B

Chap.	Libellé	Credits ouverts (00 - 09 + 104 + 105)	RECETTES				Credits sans emploi (1)
			Realisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à valoir au 31/12 (1)		
	<b>TOTAL</b>	<b>332 290,00</b>	<b>239 392,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93 197,88</b>	
013	Atteintes de d'impôts (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. service, domma. ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courants (3)	1 840,00	3,00	0,00	0,00	1 837,00	
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 840,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 837,00</b>	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3) (sauf prov. dépréciations)	332 290,00	239 392,12	0,00	0,00	91 360,88	
78	Produits exceptionnels (3) (sauf budgets) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>332 290,00</b>	<b>239 392,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 360,88</b>	
042	Opérations outre-mer (sauf aide au développement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations outre-mer (sauf aide au développement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>8 013,97</b>					
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulé</b>	<b>340 803,97</b>	<b>268 619,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 784,24</b>	

(1) Section prévue au budget.

(2) Crédits sans emploi - crédits réservés - allocations - 104 et 105





Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

Nomenclature CODE de l'annexe N°1  
- Différence CNE N° - CNE N° 1  
0,00  
0,00

- (1) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (2) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (3) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (4) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (5) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (6) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (7) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (8) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (9) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°
- (10) Cédants sans exigibilité - cédants avec exigibilité - établissements - N°N°N°-N°N°N°

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024  
IV - ANNEXES  
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						IV
N°	Libellé	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des crédits de trésorerie		Total	B1.1
			au 31/12/N	au 31/12/N		
3101	Autres dettes financières					
3102	Autres dettes financières					
3103	Autres dettes financières					
3104	Autres dettes financières					
3105	Autres dettes financières					
3106	Autres dettes financières					
3107	Autres dettes financières					
3108	Autres dettes financières					
3109	Autres dettes financières					
3110	Autres dettes financières					
3111	Autres dettes financières					
3112	Autres dettes financières					
3113	Autres dettes financières					
3114	Autres dettes financières					
3115	Autres dettes financières					
3116	Autres dettes financières					
3117	Autres dettes financières					
3118	Autres dettes financières					
3119	Autres dettes financières					
3120	Autres dettes financières					
3121	Autres dettes financières					
3122	Autres dettes financières					
3123	Autres dettes financières					
3124	Autres dettes financières					
3125	Autres dettes financières					
3126	Autres dettes financières					
3127	Autres dettes financières					
3128	Autres dettes financières					
3129	Autres dettes financières					
3130	Autres dettes financières					
3131	Autres dettes financières					
3132	Autres dettes financières					
3133	Autres dettes financières					
3134	Autres dettes financières					
3135	Autres dettes financières					
3136	Autres dettes financières					
3137	Autres dettes financières					
3138	Autres dettes financières					
3139	Autres dettes financières					
3140	Autres dettes financières					
3141	Autres dettes financières					
3142	Autres dettes financières					
3143	Autres dettes financières					
3144	Autres dettes financières					
3145	Autres dettes financières					
3146	Autres dettes financières					
3147	Autres dettes financières					
3148	Autres dettes financières					
3149	Autres dettes financières					
3150	Autres dettes financières					
3151	Autres dettes financières					
3152	Autres dettes financières					
3153	Autres dettes financières					
3154	Autres dettes financières					
3155	Autres dettes financières					
3156	Autres dettes financières					
3157	Autres dettes financières					
3158	Autres dettes financières					
3159	Autres dettes financières					
3160	Autres dettes financières					
3161	Autres dettes financières					
3162	Autres dettes financières					
3163	Autres dettes financières					
3164	Autres dettes financières					
3165	Autres dettes financières					
3166	Autres dettes financières					
3167	Autres dettes financières					
3168	Autres dettes financières					
3169	Autres dettes financières					
3170	Autres dettes financières					
3171	Autres dettes financières					
3172	Autres dettes financières					
3173	Autres dettes financières					
3174	Autres dettes financières					
3175	Autres dettes financières					
3176	Autres dettes financières					
3177	Autres dettes financières					
3178	Autres dettes financières					
3179	Autres dettes financières					
3180	Autres dettes financières					
3181	Autres dettes financières					
3182	Autres dettes financières					
3183	Autres dettes financières					
3184	Autres dettes financières					
3185	Autres dettes financières					
3186	Autres dettes financières					
3187	Autres dettes financières					
3188	Autres dettes financières					
3189	Autres dettes financières					
3190	Autres dettes financières					
3191	Autres dettes financières					
3192	Autres dettes financières					
3193	Autres dettes financières					
3194	Autres dettes financières					
3195	Autres dettes financières					
3196	Autres dettes financières					
3197	Autres dettes financières					
3198	Autres dettes financières					
3199	Autres dettes financières					
3200	Autres dettes financières					







SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sans prime		Indice relatif financier ou zone euro de fait		Indice sans zone euro		Indice sans zone euro et avec l'indice sans zone euro		Indice relatif sans zone euro		Autres indices
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux fixe contre taux variable sur une base de swaps (avec ou sans contrepartie). Echange de taux fixe contre taux variable simple (swap de taux) (avec ou sans contrepartie)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(B) Echange simple. Taux d'échange de devises	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Options d'échange (swaps)	249 427,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Garantie simple. Taux d'échange de devises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(E) Options d'échange (swaps)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(F) Mandataireur (parag. 3) mandataireur (parag. 5) cash	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(G) Mandataireur (parag. 3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(H) Mandataireur (parag. 5)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(I) Autres types de structures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Cet état résume toutes les données relatives à la dette au 31/12/2024 selon les modalités de comptabilité applicables.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture	Empireur contracté		Instrument de couverture		Périodicité		Montant des dividendes	Primes payées pour l'achat d'options	Primes perçues pour l'émission d'options
	Montant au 31/12/2024	Date de fin de contrat	Montant au 31/12/2024	Date de fin de contrat	Mois	Années			
Taux fixe (total)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Taux convertibles (total) (2)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Total	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Cet état résume toutes les données relatives à la dette au 31/12/2024 selon les modalités de comptabilité applicables.

(2) Le montant des dividendes est exprimé en euros.

(3) Montant des dividendes exprimé en euros.

(4) Montant des dividendes exprimé en euros.

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV - ANNEXES

B1.5

**B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Indicateur de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Valeur de l'opération (montant)	Etat de l'opération de couverture				Charges et produits annuels depuis l'origine de la dette	Produit d'Etat	Montant de l'opération (montant)
		Montant	Montant de l'opération (montant)	Montant de l'opération (montant)	Montant de l'opération (montant)			
Totaux des lignes								
Totaux des lignes à venir (total)								
Totaux des lignes à venir (Z)								
<b>TOTAL</b>								

(1) Indiquer l'année de validité de la dette ou de son remboursement.  
 (2) A compléter en cas de modification de la dette ou de son remboursement.  
 (3) Calculer l'opération "Total des lignes à venir (Z)" en tenant compte des lignes à venir et des lignes à venir.

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV - ANNEXES

B1.6

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emploi (1) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Montant de l'opération (montant)																			
																				Montant de l'opération (montant)
Totaux des opérations au 31/12																				
Remboursement de dette (2)																				
<b>TOTAL des opérations au 31/12</b>																				

(1) Les opérations de remboursement de dette couvrant un emprunt doivent être indiquées dans le détail de l'annexe B1.6. Les opérations de dette doivent être indiquées dans l'annexe B1.4.  
 (2) Pour les opérations de remboursement de dette couvrant un emprunt, le montant de la dette doit être indiqué dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (3) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (4) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (5) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (6) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (7) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (8) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (9) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (10) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (11) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (12) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (13) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (14) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (15) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (16) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (17) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (18) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (19) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.  
 (20) Indiquer le montant de l'opération de remboursement de dette couvrant un emprunt dans l'annexe B1.4. Le montant de l'opération de remboursement de dette doit être indiqué dans l'annexe B1.6.



DE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	
<b>B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>IV</b>
	<b>B1.9</b>

(casus des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emploi)  
**AUTRES DETTES**

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	
<b>B - ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>IV</b>
	<b>B2</b>

<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		<b>IV</b>
<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b>		<b>B2</b>
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur. Seul linéaire en deux étapes depuis les immobilisations au prix de valeur à amortissement sur un an)	Délibération du
	500 €	
	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

CE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B32</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	

(1) Report des provisions figurant dans le tableau précédent - Col des provisions - voir l'Etat Global de l'actif passif, l'annexe aux Indicateurs Synthétiques et Réglementaires Spécifiques à la collectivité

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024							
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>						
<b>B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>						
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de rattachement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant inscrit au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (C/5812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge inscrite à l'article 1-10-11)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de rattachement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant inscrit au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (C/5812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge inscrite à l'article 1-10-11)

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTALTY - CA - 2024  
IV - ANNEXES  
B - ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV  
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (détail) (\*)

(\*) Pour les rubriques par opération, voir compte de tiers.  
(1) Montants indiqués en la monnaie non tronquée.  
(2) La colonne « Etat des annuaires » doit être complétée, sauf en dédoublement (N° de situation).  
(3) Indiquer la devise.

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTALTY - CA - 2024  
IV - ANNEXES  
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS

IV  
B6

Prêts (compte 274)

Assiette étendue (total)	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité reçue		ICM de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

CE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	0,00	0,00	0,00
8016	0,00	0,00	0,00
8017	0,00	0,00	0,00
8018	0,00	0,00	0,00
8019	0,00	0,00	0,00
Autres engagements donnés			
8020	0,00	0,00	0,00
8021	0,00	0,00	0,00
8022	0,00	0,00	0,00
8023	0,00	0,00	0,00
8024	0,00	0,00	0,00
8025	0,00	0,00	0,00
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028	0,00	0,00	0,00
8029	0,00	0,00	0,00
8030	0,00	0,00	0,00
8031	0,00	0,00	0,00
8032	0,00	0,00	0,00
8033	0,00	0,00	0,00
8034	0,00	0,00	0,00
8035	0,00	0,00	0,00
8036	0,00	0,00	0,00
8037	0,00	0,00	0,00
8038	0,00	0,00	0,00
8039	0,00	0,00	0,00
8040	0,00	0,00	0,00
8041	0,00	0,00	0,00
8042	0,00	0,00	0,00
8043	0,00	0,00	0,00
8044	0,00	0,00	0,00
8045	0,00	0,00	0,00
8046	0,00	0,00	0,00
8047	0,00	0,00	0,00
8048	0,00	0,00	0,00
8049	0,00	0,00	0,00
8050	0,00	0,00	0,00
8051	0,00	0,00	0,00
8052	0,00	0,00	0,00
8053	0,00	0,00	0,00
8054	0,00	0,00	0,00
8055	0,00	0,00	0,00
8056	0,00	0,00	0,00
8057	0,00	0,00	0,00
8058	0,00	0,00	0,00
8059	0,00	0,00	0,00
8060	0,00	0,00	0,00
8061	0,00	0,00	0,00
8062	0,00	0,00	0,00
8063	0,00	0,00	0,00
8064	0,00	0,00	0,00
8065	0,00	0,00	0,00
8066	0,00	0,00	0,00
8067	0,00	0,00	0,00
8068	0,00	0,00	0,00
8069	0,00	0,00	0,00
8070	0,00	0,00	0,00
8071	0,00	0,00	0,00
8072	0,00	0,00	0,00
8073	0,00	0,00	0,00
8074	0,00	0,00	0,00
8075	0,00	0,00	0,00
8076	0,00	0,00	0,00
8077	0,00	0,00	0,00
8078	0,00	0,00	0,00
8079	0,00	0,00	0,00
8080	0,00	0,00	0,00
8081	0,00	0,00	0,00
8082	0,00	0,00	0,00
8083	0,00	0,00	0,00
8084	0,00	0,00	0,00
8085	0,00	0,00	0,00
8086	0,00	0,00	0,00
8087	0,00	0,00	0,00
8088	0,00	0,00	0,00
8089	0,00	0,00	0,00
8090	0,00	0,00	0,00
8091	0,00	0,00	0,00
8092	0,00	0,00	0,00
8093	0,00	0,00	0,00
8094	0,00	0,00	0,00
8095	0,00	0,00	0,00
8096	0,00	0,00	0,00
8097	0,00	0,00	0,00
8098	0,00	0,00	0,00
8099	0,00	0,00	0,00
8100	0,00	0,00	0,00

(1) A compter de la date d'adoption de la loi de finances pour 2025, les engagements donnés sont classés en 8015 à 8040 et en 8041 à 8060 pour les engagements donnés en capital et en 8061 à 8090 pour les engagements donnés en compte de tiers.

(2) A compter de la date d'adoption de la loi de finances pour 2025, les engagements donnés sont classés en 8015 à 8040 et en 8041 à 8060 pour les engagements donnés en capital et en 8061 à 8090 pour les engagements donnés en compte de tiers.

(3) A compter de la date d'adoption de la loi de finances pour 2025, les engagements donnés sont classés en 8015 à 8040 et en 8041 à 8060 pour les engagements donnés en capital et en 8061 à 8090 pour les engagements donnés en compte de tiers.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Crédit en capital à l'origine	Crédit en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028	0,00	0,00	0,00
8029	0,00	0,00	0,00
8030	0,00	0,00	0,00
8031	0,00	0,00	0,00
8032	0,00	0,00	0,00
8033	0,00	0,00	0,00
8034	0,00	0,00	0,00
8035	0,00	0,00	0,00
8036	0,00	0,00	0,00
8037	0,00	0,00	0,00
8038	0,00	0,00	0,00
8039	0,00	0,00	0,00
8040	0,00	0,00	0,00
8041	0,00	0,00	0,00
8042	0,00	0,00	0,00
8043	0,00	0,00	0,00
8044	0,00	0,00	0,00
8045	0,00	0,00	0,00
8046	0,00	0,00	0,00
8047	0,00	0,00	0,00
8048	0,00	0,00	0,00
8049	0,00	0,00	0,00
8050	0,00	0,00	0,00
8051	0,00	0,00	0,00
8052	0,00	0,00	0,00
8053	0,00	0,00	0,00
8054	0,00	0,00	0,00
8055	0,00	0,00	0,00
8056	0,00	0,00	0,00
8057	0,00	0,00	0,00
8058	0,00	0,00	0,00
8059	0,00	0,00	0,00
8060	0,00	0,00	0,00
8061	0,00	0,00	0,00
8062	0,00	0,00	0,00
8063	0,00	0,00	0,00
8064	0,00	0,00	0,00
8065	0,00	0,00	0,00
8066	0,00	0,00	0,00
8067	0,00	0,00	0,00
8068	0,00	0,00	0,00
8069	0,00	0,00	0,00
8070	0,00	0,00	0,00
8071	0,00	0,00	0,00
8072	0,00	0,00	0,00
8073	0,00	0,00	0,00
8074	0,00	0,00	0,00
8075	0,00	0,00	0,00
8076	0,00	0,00	0,00
8077	0,00	0,00	0,00
8078	0,00	0,00	0,00
8079	0,00	0,00	0,00
8080	0,00	0,00	0,00
8081	0,00	0,00	0,00
8082	0,00	0,00	0,00
8083	0,00	0,00	0,00
8084	0,00	0,00	0,00
8085	0,00	0,00	0,00
8086	0,00	0,00	0,00
8087	0,00	0,00	0,00
8088	0,00	0,00	0,00
8089	0,00	0,00	0,00
8090	0,00	0,00	0,00
8091	0,00	0,00	0,00
8092	0,00	0,00	0,00
8093	0,00	0,00	0,00
8094	0,00	0,00	0,00
8095	0,00	0,00	0,00
8096	0,00	0,00	0,00
8097	0,00	0,00	0,00
8098	0,00	0,00	0,00
8099	0,00	0,00	0,00
8100	0,00	0,00	0,00

(1) A compter de la date d'adoption de la loi de finances pour 2025, les engagements reçus sont classés en 8026 à 8050 et en 8051 à 8075 pour les engagements reçus en capital et en 8076 à 8090 pour les engagements reçus en compte de tiers.

(2) A compter de la date d'adoption de la loi de finances pour 2025, les engagements reçus sont classés en 8026 à 8050 et en 8051 à 8075 pour les engagements reçus en capital et en 8076 à 8090 pour les engagements reçus en compte de tiers.

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation de l'emprunt	Année de rattachement de l'emprunt (1)		Organisme prêteur	Montant initial au 31/12/20	Durée résiduelle (2)	Taux nominal	Taux effectif			Capital restant dû au 31/12/20	Taux moyen constaté sur l'exercice (5)	Comptes d'emprunt	Indice de référence	Annuel garanti au 31/12/20
	2024	2023					Taux nominal (3)	Taux effectif (4)	Taux effectif (4)					
Tout les emprunts contractés par des associations				0,00	0,00									0,00
Tout les emprunts inférieurs contractés par des collectivités ou des EP (hors emprunts associés)				0,00	0,00									0,00
Tout les emprunts contractés par des associations				0,00	0,00									0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00									0,00

(1) Indiquer C pour annuellement constant, P pour annuellement croissant, F pour en flèche, X pour annuel (à préciser)  
 (2) Indiquer le caractère de remboursement A : annuité, B : amortissable, F : fractionnable, X : autre  
 (3) Type de taux nominal : F : fixe, V : variable simple, C : complexe, R : plafonné (à préciser si dans un autre sens), variable (à préciser si variable) ou fixe (à préciser si fixe)  
 (4) Taux nominal des emprunts  
 (5) Taux moyen constaté sur l'exercice  
 (6) Les emprunts garantis sont classés en fonction de leur durée résiduelle : A : inférieure à 1 an, B : de 1 à 5 ans, C : de 5 à 10 ans, D : de 10 à 15 ans, E : de 15 à 20 ans, F : de 20 à 25 ans, G : de 25 à 30 ans, H : de 30 à 35 ans, I : de 35 à 40 ans, J : de 40 à 45 ans, K : de 45 à 50 ans, L : de 50 à 55 ans, M : de 55 à 60 ans, N : de 60 à 65 ans, O : de 65 à 70 ans, P : de 70 à 75 ans, Q : de 75 à 80 ans, R : de 80 à 85 ans, S : de 85 à 90 ans, T : de 90 à 95 ans, U : de 95 à 100 ans, V : indéterminé  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opérations de trésorerie : A : à court terme, B : à moyen terme, C : à long terme, D : à très long terme, E : à très long terme, F : à très long terme, G : à très long terme, H : à très long terme, I : à très long terme, J : à très long terme, K : à très long terme, L : à très long terme, M : à très long terme, N : à très long terme, O : à très long terme, P : à très long terme, Q : à très long terme, R : à très long terme, S : à très long terme, T : à très long terme, U : à très long terme, V : à très long terme, W : à très long terme, X : à très long terme, Y : à très long terme, Z : à très long terme

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Tout les annuités des emprunts à échoir dans l'exercice (2)	A
Tout les provisions annuités antérieures des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C
Provision pour garanties d'emprunts	D
Tout les annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D
Recettes nettes de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt excédant au titre de l'exercice en % (4)	I/II
	7,80

(1) Montants en euros  
 (2) Montants en euros  
 (3) Montants en euros  
 (4) Les garanties d'emprunt excédant au titre de l'exercice en % (à préciser si positif/négatif) (à préciser si positif/négatif)

IV – ANNEXES  
 ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES  
 ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONFAUTY - CA : 2024

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONFAUTY - CA : 2024

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Type et nature de biens ayant fait l'objet de contrats de crédit-bail	Date de début de la location	Montant de la rentabilité de l'opération	Montant des engagements restant à courir				Total (I)
			N°1	N°2	N°3	N°4	
Équipements informatiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Équipements immobiliers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N°1 + N°2 + N°3 + N°4) + Total initial

Libellé du service du marché	Année de signature du marché	Organisme contractuel	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service de l'équipement	Montant total prévu au versement sur le marché (TTC)	Annuité versée sur le marché	Part investissement			TOTAL I à III	
									Part investissement total (I)	Part investissement II	Part investissement III		
<b>BONNE D'EXEMPLE</b>									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>BONNE D'EXEMPLE</b>									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 3112-1 du Code de la commande publique  
 (2) Article R. 311-3 du Code de la commande publique  
 (3) Article R. 311-4 du Code de la commande publique  
 (4) Montant total des engagements restant à courir au 31/12/2024  
 (5) Montant total des engagements restant à courir au 31/12/2024  
 (6) Montant total des engagements restant à courir au 31/12/2024



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

DE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.9

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années		Crédence en capital à l'origine	Crédence en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
			en années	en périodicité			
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>							
TOTAL							
2026	Rendement de crédit bail restant à recevoir (crédit bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
2027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
2028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

SAINT-SUL PICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS				BR 1.1

Nom des bénéficiaires	MONTANT DU BONDIS DE CONCOURS OU DE LA SUBVENTION (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Departements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPIC, EPA, EPIC...)	0,00	
Autres	0,00	



LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		<b>B9</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)		CONTRAT	
	CATEGORIES (1)	SECTION (2)	RENUMERATION (3) Indice (0) Euros	Fondement du contrat (4) Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES A B C

(2) SECTION A B C D

(3) Indice

(4) Contrat à durée déterminée

(5) Contrat à durée indéterminée

(6) Agents occupant un emploi permanent

(7) Agents occupant un emploi non permanent

(8) Agents occupant un emploi non permanent

(9) Agents occupant un emploi non permanent

(10) Agents occupant un emploi non permanent

(11) Agents occupant un emploi non permanent

(12) Agents occupant un emploi non permanent

(13) Agents occupant un emploi non permanent

(14) Agents occupant un emploi non permanent

(15) Agents occupant un emploi non permanent

(16) Agents occupant un emploi non permanent

(17) Agents occupant un emploi non permanent

(18) Agents occupant un emploi non permanent

(19) Agents occupant un emploi non permanent

(20) Agents occupant un emploi non permanent

(21) Agents occupant un emploi non permanent

(22) Agents occupant un emploi non permanent

(23) Agents occupant un emploi non permanent

(24) Agents occupant un emploi non permanent

(25) Agents occupant un emploi non permanent

(26) Agents occupant un emploi non permanent

(27) Agents occupant un emploi non permanent

(28) Agents occupant un emploi non permanent

(29) Agents occupant un emploi non permanent

(30) Agents occupant un emploi non permanent

(31) Agents occupant un emploi non permanent

(32) Agents occupant un emploi non permanent

(33) Agents occupant un emploi non permanent

(34) Agents occupant un emploi non permanent

(35) Agents occupant un emploi non permanent

(36) Agents occupant un emploi non permanent

(37) Agents occupant un emploi non permanent

(38) Agents occupant un emploi non permanent

(39) Agents occupant un emploi non permanent

(40) Agents occupant un emploi non permanent

(41) Agents occupant un emploi non permanent

(42) Agents occupant un emploi non permanent

(43) Agents occupant un emploi non permanent

(44) Agents occupant un emploi non permanent

(45) Agents occupant un emploi non permanent

(46) Agents occupant un emploi non permanent

(47) Agents occupant un emploi non permanent

(48) Agents occupant un emploi non permanent

(49) Agents occupant un emploi non permanent

(50) Agents occupant un emploi non permanent

(51) Agents occupant un emploi non permanent

(52) Agents occupant un emploi non permanent

(53) Agents occupant un emploi non permanent

(54) Agents occupant un emploi non permanent

(55) Agents occupant un emploi non permanent

(56) Agents occupant un emploi non permanent

(57) Agents occupant un emploi non permanent

LE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	IV - ANNEXES
ANNEES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville, Place Georges Spenlé, 81370 SAINT SULPICE (1)			
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
Dotation de service public (3) (4)			
Dotation d'un part du capital			
Garantis ou cautionnement d'un emprunt			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit financier au compte de résultat de l'organisme			
Autres			

(1) Inclut la collectivité et toutes les autres entités intégrées par la collectivité.  
 (2) Indiquer le titre de la délicate (subvention, contre ou déduction de matériel)  
 (3) Indiquer le montant de la dotation (prestation, échange ou déduction de matériel)  
 (4) Les dépenses pour lesquels se négocient des engagements sont les seuls qui sont pris en compte dans le bilan.

SAINTE-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	IV - ANNEXES
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
Disjonction des organismes			
Statut	Date d'adhésion	Modes de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer les modalités de participation au sein de l'entité.



SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024		IV - ANNEXES	
B - ANNEXES PATRIMONIALES - VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES		B12.1	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)					
Mobilites et date d'acquisition	Designation du bien	N° d'acquisition	Valeur d'acquisition (code Nomenclature)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			2,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.  
 (2) Sauf la durée prévue par la réglementation en vigueur.

SAINT-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024		IV - ANNEXES	
B - ANNEXES PATRIMONIALES - VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES		B12.2	

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)									
Mobilites et date de sortie (2)	Designation du bien	Date d'entrée (Nomenclature)	Valeur (code Nomenclature)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins Value (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.  
 (2) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.  
 (3) Plus ou moins Value = Prix de cession - VNC le jour de la cession.  
 (4) Le VNC au 31/12 est déduit de la VNC le jour de la cession.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13
IV - ANNEXES		
Pour mensule		
Chapitre 024	Produit des cessions d'immobilisations	Credités ouverts (BP + DM)
		0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	Realisations
		0,00
		0,00

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024		IV	
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		B14	
IV - ANNEXES			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations en cours	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Médias omis	Recettes Tires omis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		
	TOTAL GENERAL	0,00	0,00

(1) Les immobilisations cédées par les services techniques de la commune sont imputées au code de leur production. Ce code est enregistré dans les tableaux annexes aux comptes de gestion (fonction) et est à compléter selon les besoins.  
 (2) L'indication des charges de personnel et des frais assimilés est à compléter selon les besoins.  
 (3) Les recettes à caractère général sont à compléter selon les besoins.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV
IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14
RATIO		
Recettes réelles de fonctionnement	0,00	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	

<b>IV - ANNEXES</b>		IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>B15.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		B15.1

Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-B

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT		B15.2

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES - MANDATS EMS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	Subventions d'investissement	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	RSA	0,00
	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
	Participations et créances rattachées	0,00
	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. autres sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		
IV - ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE		C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS		
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1		Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A)	montant négatif si déficit (D001)	-53 493,57
	montant positif si excédent (R001)	
Solde des PAR (B)	montant négatif si déficit	0,00
	montant positif si excédent	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)		-53 493,57
	montant négatif si déficit	
	montant positif si excédent	
Solde positif : excédent de financement		
Solde négatif : besoin de financement		

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1		
Affectation au 1068 (C)		Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)		0,00
	montant positif : excédent de financement	
	Solde négatif : besoin de financement	
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)		-53 493,57
	Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	
	Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE				
	Credits ouvert/rapportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total (C = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	17 000,00	16 953,61	0,00	16 953,61
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	28 220,00	17 017,08	0,00	17 017,08
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	11 220,00	63,47	0,00	63,47
Solde d'exécution 001 (A)				
montant négatif si déficit (D001)	-53 493,57			-53 493,57
montant positif si excédent (R001)				
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-53 493,57			-53 493,57
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)				-53 430,10
Solde positif : annuité de la dette couverte				
Solde négatif : annuité de la dette non couverte				

(1) BP-BS+DM + PAR N-1. La dette est présentée aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes".

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Mandats et titres émis.

(4) Il s'agit des restes à réaliser émis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		Credite en Exercice (pp. 253 + 201 + 250)(N-1)	1	Realisations
Art (1)	Libelle (1)			
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		17 000,00	16 953,51
1631	Emprunts obligataires		17 000,00	16 953,51
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
1643	Emprunts en devises		0,00	0,00
1644	Opérations affermées à tempérament		0,00	0,00
1671	Avances concédées du Trésor		0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681	Autres emprunts		0,00	0,00
1682	Autres emprunts – terme négociables		0,00	0,00
1687	Autres dettes		0,00	0,00
<b>Décaissements et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>				
10	Provision de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10	Prévisions de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
139	Subv. invest. transférables 2024 résultat		0,00	0,00

(1) Sont en italique les dépenses imputées par ordre administratif au plan de comptes.

CE LA POINTE - LOTISSEMENT MONVAULTY - CA - 2024		IV - ANNEXES	
C - ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES		C1.3	
RESSOURCES PROPRES		IV	
		C1.3	

Art. (1)	Libelle (1)	Credits de l'exercice (BP - BS + DM + KAR N-1)	III	Realisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) n° a + b</b>				
		28 220,00		17 017,08
<b>RESSOURCES PROPRES</b>				
		28 220,00		17 017,08
1022Z	F.C.T.V.A.	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00		0,00
10227	Versement pour sous-débite	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Ambulons compensation Investissement	0,00		0,00
13156	Ambulons compensation Investissement	0,00		0,00
13246	Ambulons compensation Investissement	0,00		0,00
13256	Ambulons compensation Investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non trait.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
2704	Caisses/pensions, parts, droit privé	28 220,00		17 017,08
	<b>RESSOURCES PROPRES INTERNE de l'annex (b) (3)</b>	0,00		0,00
15...	Produits pour risques et charges			
16...	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépreciations des immobilisations			
31...	Mobilisations financières (4)			
33...	En-cours de production de biens (4)			
35...	Stocks de produits (4)			
39...	Dépreciation des stocks et en-cours			
48T...	Charges à rep. sur plusieurs exercices			
49...	Dépreciation des comptes de tiers			
59...	Dépreciation des comptes financiers			
024	Provision des créances immobilisées	0,00		0,00

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONVAULTY - CA - 2024		C1.3	
C - ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES		C1.3	
RESSOURCES PROPRES		IV	
		C1.3	

Art. (1)	Libelle (1)	Credits de l'exercice (BP - BS + DM + KAR N-1)	III	Realisations
021	Moyennant de la section de fonctionnement	0,00		0,00

(1) Les crédits 15, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 39, 48T, 49, 59, 024 et 025 sont des crédits de fonctionnement et des crédits de capitalisation.  
 (2) Les crédits 1022Z, 10226, 10227, 10228, 13146, 13156, 13246, 13256, 138, 26, 27, 2704, 31, 33, 35, 39, 48T, 49, 59, 024 et 025 sont des crédits de fonctionnement et des crédits de capitalisation.  
 (3) Les crédits 15, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 39, 48T, 49, 59, 024 et 025 sont des crédits de fonctionnement et des crédits de capitalisation.  
 (4) Les crédits 31, 32, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les dépenses de nature d'investissement de l'exercice 2024. Les crédits 31, 32, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les dépenses de nature d'investissement de l'exercice 2024.

C - ANNEXES BUDGETAIRES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME		IV - ANNEXES	
		C2.1	

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT										
Niveau	Libellé	Chapitre (N)	Stocks de votes disponibles à l'annulation (Fonctionnement)	Aut. votées dans l'exercice	Aut. affectées non couvertes par des CP (Régime au 1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> )	Frais d'op. affectées dans l'exercice (2)	Aut. affectées annulées (3)	Stocks d'op. affectées (restes à liquider) (4 = (1) + (2) - (3))	CP mandats en budget de l'exercice (5)	Aut. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N (6 = (4) - (5))

Mont. de couverture des op. affectées (N) (1)		N3	0,00	N2	0,00	N4	0,00	N1	0,00	N	0,00
---	--	----	------	----	------	----	------	----	------	---	------

\* Le total des engagements doit être supérieur ou égal au total des crédits de paiement.  
 (1) Le total des op. affectées non couvertes par des CP doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (2) Le total des op. affectées non couvertes par des CP doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (3) Le total des op. affectées annulées doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (4) Le total des op. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (5) Le total des op. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.

C - ANNEXES BUDGETAIRES - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		IV - ANNEXES	
		C2.2	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT										
Niveau	Libellé	Chapitre (N)	Stocks de votes disponibles à l'annulation (Fonctionnement)	Aut. votées dans l'exercice	Aut. affectées non couvertes par des CP (Régime au 1 <sup>er</sup> 1 <sup>er</sup> )	Frais d'op. affectées dans l'exercice (2)	Aut. affectées annulées (3)	Stocks d'op. affectées (restes à liquider) (4 = (1) + (2) - (3))	CP mandats en budget de l'exercice (5)	Aut. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N (6 = (4) - (5))

Mont. de couverture des op. affectées (N) (1)		N3	0,00	N2	0,00	N4	0,00	N1	0,00	N	0,00
---	--	----	------	----	------	----	------	----	------	---	------

\* Le total des engagements doit être supérieur ou égal au total des crédits de paiement.  
 (1) Le total des op. affectées non couvertes par des CP doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (2) Le total des op. affectées non couvertes par des CP doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (3) Le total des op. affectées annulées doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (4) Le total des op. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.  
 (5) Le total des op. affectées non couvertes par des CP mandats au 31/12/N doit être inférieur ou égal à la somme des crédits de paiement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS  
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Mises	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologiques mentionnés au 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de la feuille de route (LFE) 2020/2025 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur le redoublement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifier le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1 : adaptation au changement climatique ;

Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3 : gestion des ressources en eau ;

Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ;

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1<sup>er</sup> ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1<sup>er</sup> et 6<sup>ème</sup> ;

La solution selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes inscrits à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2021 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtements scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtements publics » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Réseaux de sports » ;
- 21621 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21624 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations acquises au titre d'une mise à disposition en cours » ;

La solution des autres axes naturels en dépenses est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée volontairement comme les dépenses réalisées exécutées, sans remboursement des annuités d'emprunts à l'exécution des remboursements correspondants à la date liée à la part investissement des marchés de financement.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE - REPARTITION PAR FONCTION** C3.2

**Présentation agrégée par fonction**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Fonctions				
		Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSA - Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1<sup>er</sup> du V de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifier le règlement (UE) 2015/1018 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2015 sur la publication d'informations en matière de durabilité, dans le secteur des services financiers ;

Axe 1\* adhésion au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 2\* adoption du changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3\* gestion des ressources en eau ;

Axe 4\* transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5\* prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6\* préservation de la biodiversité et protection des espèces marines, agricoles et sylvo-célestes ;

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses votées est réalisée de manière obligatoire ;

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1\* ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1\* et 6\* ;

La codation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 \* Frais déduits \*
- 2111 \* Terrains nus \*
- 2119 \* Terrains bâtis \*
- 2128 \* Autres apports et aménagements de terrains \*
- 21312 \* Bâtiments scolaires \*
- 21318 \* Autres bâtiments publics \*
- 21351 \* Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics \*
- 21352 \* Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés \*
- 2138 \* Autres constructions \*
- 2151 \* Réseaux de voirie \*
- 2152 \* Installations de voirie \*
- 21821 \* Matériel et transport ferroviaire \*
- 21828 \* Autres matériels de transport \*
- 2312 \* Agencements et aménagements de terrains en cours \*
- 2313 \* Constructions en cours \*
- 2315 \* Installations, matériel et outillage technique en cours \*
- 2317 \* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours \*

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée volontairement comme les dépenses réalisées, hors remboursement des annuités d'emprunt à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de placement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - VUE D'ENSEMBLE	

Cet état ne constitue pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

Cet état ne contient pas d'information

LA POINTE - LOTISSEMENT MONTALTY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - DETAIL INVESTISSEMENT	IV DT.2.2

Cet état ne contient pas d'information

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTALTY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV DT.2.3



CE LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

Autres réalisations	Total réalisations, reprises	0,00
TOTAL CHARGES (8)		0,00
		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (9)		0,00
Produits des amortissements		0,00
Produits des remboursements et aciers de dévaluation		0,00
Variation des provisions/amortissements des charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat exceptionnel		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compter de l'approbation de ce plan comptable.  
 (2) Total charges - Total charges d'exploitation courante + Total remboursements exigibles + Total remboursements réalisés.  
 (3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.  
 (4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contributions aux dotations en provision - Total dotations, reprises, transferts et autres.  
 (5) Résultat courant = Excédent brut d'exploitation - Contributions aux dotations en provision - Total dotations, reprises, transferts et autres.  
 (6) Résultat net = Résultat courant + Résultat exceptionnel.  
 Ce tableau correspond au résultat de présentation de l'annexe financière figurant dans la documentation DGF - elle est donc susceptible de subir des modifications à l'issue de la DGF.

SANT-SULPICE LA PONTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 3 : PATRIMOINE		IV
IV - ANNEXES		D2.3

VOLET 3 - ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LB/BJ03/10022/C du 11 décembre 2023)

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort (2)	VNC au 31/12/N-2 (3)
				MATERIEL ROLLANT		0,00	0,00	0,00
Total autres spécifiques								

(1) Matricule, une référence par rame, indiquant volume pour une rame.  
 (2) Amortissement pour une rame par la méthode linéaire proportionnelle.  
 (3) Valeur nette comptable après les amortissements en cours.

IV – ANNEXES  
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

Modalités et date d'acquisitions	Désignation du bien	N° d'invendite	Valeur d'acquisitions (coût historique) (1)	Cumul des amortissements au 31/12/24	Débit d'amortissement en milliers (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	0,00
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	0,00
Mais à disposition			0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00	0,00
Mais en concession ou affermage			0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0,00	0,00

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, à compter de cette date, les acquisitions de biens concernés doivent porter le code de l'urbanisme d'origine.

(2) Si le bien acquit est amortissable, indiquez la date d'amortissement.

IV – ANNEXES  
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

Modalités et date de sorties (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Débit d'amortissement en milliers	Cumul des amortissements au 31/12/24	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les pertes (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre onéreux			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mais à disposition			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mais en concession ou affermage			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mais à titre réformé			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, à compter de cette date, les acquisitions de biens concernés doivent porter le code de l'urbanisme d'origine.

(2) Réviser la date de sortie, si elle est connue ou estimée.

(3) Plus ou moins values – et pas de moins – VNC (valeur nette comptable) le jour de la sortie.

(4) Le VNC au 31/12 est déduit de la S.I.V.P. du compte patrimonial.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le :

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

Cet état ne contient pas d'information.

CE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - GESTION DES FONDS EUROPEENS	IV D4

Page 107

Cet état ne contient pas d'information.

SANT-SUL PICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024	
IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	IV D5

Page 108

CE LA POMTE - LOTISSEMENT MONVAULTY - CA - 2024	IV - ANNEXES
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV 06

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT RECAPITULATIF DES RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES - ANNEXE A L'ARTICLE D. 4312-7	IV - ANNEXES
	IV 07

SAINT-SULPICE LA POMTE - LOTISSEMENT MONVAULTY - CA - 2024

	Apprentissage				ENS PRO sa scolarité				FORMATIONS CONTINUES en alternance				TOTAL	
	Année n	Année n+1	%	Année n	Année n+1	%	Année n	Année n+1	%	Année n	Année n+1	%	Année n+1	%
<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	RESSOURCES		MONTANT	
	Année n	Année n+1	Année n	%
1 <sup>er</sup> volet FJQVA	0,00	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> volet FJQVA	0,00	0,00	0,00	0,00
Bolsons deservissables (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Bolsons militaires simple utilisation	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions additionnelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00
FEGEA	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement européen de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources extérieures</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Egari (partenaires de la collectivité)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotation au titre des volets de FJQVA (1) et de 21 juillet 1997  
 (2) Article 77 du loi de finances initiales pour 2023.  
 (3) Article 16, 17 et 18 du loi de finances initiales pour 2023.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

Cet état ne contient pas d'information

IV – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	IV 08
---	----------

SAINTE-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	IV 09
---	----------

SAINTE-SULPICE LA PONTIE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Credit ouvert (BP + DM dont RAR(N-1))	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Credit annulé
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Credit ouvert (BP + DM dont RAR(N-1))	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Credit annulé
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être renseigné par les communes à l'initiative de la commune



DE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - CA - 2024		IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEGM		D12.2
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)		

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		Montant
LIBELLE (2)		DEPENSES (1)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Affectations de produits	0,00
Total des dépenses inclues		0,00
042	Opérations ordre avant entre sections	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		Montant
LIBELLE (2)		RECETTES (1)
Recettes issues de la TEGM		
Dotation et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, location, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
913	Affectations de charges	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		Montant
LIBELLE (2)		RECETTES (1)
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre avant entre sections	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Opérations d'ordre, enregistre et impute, débite et crédite de la comptabilité dans le tableau L. 2313-1, par (D)C(1)  
 (2) Libellés des sections, enregistre et impute, débite et crédite de la comptabilité dans le tableau L. 2313-1, par (D)C(1)  
 (3) Si un décalage ou écartement apparaît entre les produits et les dépenses

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BT

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

<b>IV – ANNEXES</b> ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>IV</b> D13.1
--	--------------------

Cet état ne contient pas d'information.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

<b>IV – ANNEXES</b> ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>IV</b> D13.2
---	--------------------

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SAINT-

SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

– AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPVRU

IV

D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE:

- 14-Études et contrôle de projet
- 15-Rajoutement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locaux sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de locaux anciens dégradés
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locaux sociaux
- 32-Production d'une offre de logement temporaire
- 33-Requalification de logements locaux sociaux
- 34-Régénéralisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Familiaux-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Familiaux-Opérations d'investissement

(1) Ensemble des AP et AC ouverts sur l'opération, tous exercices confondus

(2) Ensemble des AP et AC employés sur l'opération, sur l'exercice courant

(3) Ensemble des crédits décaissés ou engagés pour l'opération, tous exercices cumulés

(4) Ensemble des crédits décaissés ou engagés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - CA - 2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPVRU

IV

D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - CA - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 0  
ES :  
Pour : 0  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Préparé par RAPHAEL BERNARDIN (1),

SAINT-SULPICE LA POINTE, le 10/04/2025

Compté par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL (2), réunie en session ORDINAIRE

A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3)

001 BERNARDIN Raphaël , Maire	
002 MALLEM Hamane , 1ère Adjointe	
003 SAADI Laurent , 2ème adjoint	
004 MARCHAND Nathalie , 3ème adjointe	
005 COUPEY Maxime , 4ème adjoint	
006 BLANC Laurence , 5ème adjointe	
007 BERGONNIERS Stéphane , 6ème adjoint	
008 CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009 MARC Bernadette , conseillère	
010 GINOUX Andrae , conseillère	
011 OURLIAC Alain , conseiller	
012 JOUVE Christian , conseiller	
013 DRABEK Marie-Claude , conseillère	
014 FELIETTI Jean-Philippe , conseiller	
015 CABARET Jean-Pierre , conseiller	
016 SENEGAS Laurence , conseillère	
017 BEL Y Nicolas , conseiller	
018 ALBAGNAC Benoît , conseiller	
019 PHILIPPE Muriel , conseillère	

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - CA - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

020 CARBONNE Emmanuelle , conseillère	
021 PALLUEL Cédric , conseiller	
022 BOUZID Beakha , conseillère	
023 OULD AMER Nadia , conseillère	
024 LASSALLE Julien , conseiller	
025 FILLION Stéphane , Conseiller	
026 MANTEAU Isabelle , conseillère	
027 LACOSTE Maxime , conseiller	
028 BROS Sébastien , conseiller	
029 BEAUD Valérie , conseillère	

Certifié exécutoire par RAPHAEL BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le .. et de la publication le ..

A Hôtel de Ville, Parc Georges Spérande, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE, le ..

(1) Indiquer « le président » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... du Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) Indiquer dans quel(s) cas des membres suppléants

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410024-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - CA - 2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

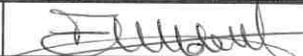
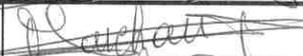
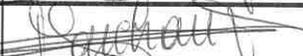
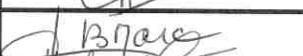
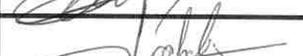
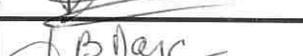
Présenté par RAPHAEL BERNARDIN (1),

A SAINT-SULPICE LA POINTE, le 10/04/2025

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL (2), réunie en session ORDINNAIRE

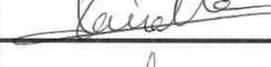
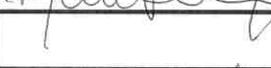
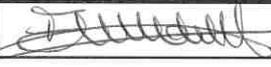
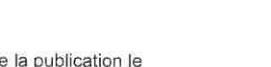
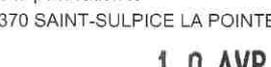
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3),

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème adjoint <i>procuration à N. MARCHAND</i>	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , conseillère	
010. GINOUX Andrée , conseillère	
011. OURLIAC Alain , conseiller <i>procuration à L. BLANC</i>	
012. JOUVE Christian , conseiller <i>procuration à E. CARBONNE</i>	
013. DRABEK Marie-Claude , conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , conseiller <i>procuration à S. BERGONNIER</i>	
015. CABARET Jean-Pierre , conseiller <i>procuration à B. MARC</i>	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , conseillère <i>procuration à N. OULD AMER</i>	
018. BELY Nicolas , conseiller	
019. ALBAGNAC Benoît , conseiller	

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - CA - 2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

020. PHILIPPE Muriel , conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , conseillère	
022. PALLUEL Cédric , conseiller <i>procuration à MC DRABEU</i>	
023. OULD AMER Nadia , conseillère	
024. LASSALLE Julien , conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , conseillère	
027. LACOSTE Maxime , conseiller <i>procuration à I. MANTEAU</i>	
028. BROS Sébastien , conseiller	
029. BEAUD Valérie , conseillère <i>procuration à H. MAALLEM</i>	

Certifié exécutoire par RAPHAEL BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE, le

**10 AVR. 2025**

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

  
 COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE  
 81